

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Numéro interne de l'acte : 39

Séance du 20/09/2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 25

Nombre de suffrages : 28

Date de convocation

14/09/2021

Date d'affichage

20/09/2021

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt ET un, le vingt septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MADI OUSSINI Mohamadi.

Etaient présents :

Mme ABDOURAHAMANE Céline , Mme ALBERT Zalia , M. ANRIFADJATI Anli , M. ASSANI Mohamed , M. ASSANI Helene , Mme ATTOUMANE Binti , M. BOINA Raim Rifay, Mme BOINAIDI Habachia , M. CHEBANI Mohamadi , Mme HAMISSI Roukia , Mme HASSANI Roza , M. ISSOUFFI Ramadani, M. MADI MARI

Chamsiddine, M. MADI OUSSINI Mohamadi, Mme MAHAMOUDOU Laouia , Mme MATTOIR Abouchia , Mme MATTOIR Moissinga , M. OMAR Yankoub, M. OUSSINI Djabiri , Mme RIDHOI Zaïnabou, Mme SAID Zozofina , M. SAID-HALIDI Ambdirahamane , M. SOUMAÏLI Mhamadi , Mme TOUMBOU Mariama , M. YBRAHIMA Ybrahima

Procurator(s) :

Mme ABDALLAH Halimaty donne pouvoir à M. SAID-HALIDI Ambdirahamane , M. DAROUECHI Navi donne pouvoir à Mme ATTOUMANE Binti , Mme CHANFI Bibi donne pouvoir à M. BOINA Raim Rifay

Etai(ent) absent(s) :

Mme ABDALLAH Halimaty , M. ANGATAHI Anli , Mme CHANFI Bibi , M. DAROUECHI Navi

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BOINA Raim Rifay

Objet : Participation au congrès ACCD'OM

Les prochains congrès ACCD'OM (29e Congrès) prévu à la Réunion du 7 au 12 novembre.

Pour permettre la participation de la commune à ces 29e Congrès de l'ACCD'OM de 2021. Monsieur le Maire rappelle que la délégation participera aux différents débats organisés lors de cette manifestation.

Le congrès débutera le dimanche 07 Novembre à Sainte Suzanne et l'ouverture officielle le 08 Novembre à Saint Denis en présence du Ministre des Outre-Mer, Sébastien LECORNU. Plusieurs séquences se succéderont avec toujours des séances de travail en salle le matin et des visites de terrain l'après-midi.

À l'ordre du jour « Finances, quelle égalité avec les collectivités de l'hexagone ? », la relance, la coopération régionale, le Tourisme, la biodiversité ultramarine, les VIème Rencontres des Centres

de gestion des Outre-Mer... et les nombreux partenaires qui accompagneront des ateliers spécifiques (Banque des territoires, AFD, AFL, CITEO, LA POSTE, CORSAIR, SUEZ, le groupe OT...).

Il est proposé d'envoyer une délégation de **quatre élus** à ces congrès 2021:

- Le Maire
- un adjoint et deux conseillers Municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE

Article 1:

- de fixer à quatre le nombre d'élus composant la délégation en plus d'un représentant de la direction général des services pour représenter la commune aux congrès ACCD'OM 2021. Sont désignés:

-, le maire de la commune,
- l'adjoint au maire chargé
-, Adjoint au maire chargé
-, Conseil municipal,

Article 2:

- de prendre en charge tous les frais de déplacement et d'hébergement liés à ce déplacement,

Article 3:

- d'autoriser le remboursement aux frais réels pour les menues dépenses sur présentation des justificatifs (déplacements, repas, dépenses diverses),

Article 4:

- d'autoriser le versement des frais de mission avant le voyage,

VOTE :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHICONI
Le Maire,

The image shows a blue ink signature and a red circular official stamp. The stamp contains the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the top and 'COMMUNE DE CHICONI' at the bottom, with a central emblem.